

# Règlements sportifs Maîtres Ligue Occitanie PMN 2023

|  |    |
|--|----|
| <b>LES CATEGORIES D'AGE 2023</b> .....                   | 2  |
| <b>DISPOSITIONS RELATIVES AUX JURYS</b> .....            | 3  |
| <b>NOUVEAUTES REGLEMENTAIRES (juillet 2017)</b> .....    | 3  |
| <b>CALENDRIERS</b> .....                                 | 4  |
| <br>   |    |
| <b>Les programmes</b>                                    |    |
| <b>CHAMPIONNAT REGIONAL INTERCLUBS DES MAITRES</b> ..... | 7  |
| <b>CHAMPIONNAT REGIONAL ETE DES MAITRES</b> .....        | 10 |

## LES CATEGORIES D'AGE 2023

- Les catégories Maîtres fonctionnent en année civile (donc du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) et non en année sportive (16 septembre – 15 septembre).
- Ainsi, il convient de rappeler que le changement de catégorie s'effectue au 31 décembre.
- Un nageur est considéré comme nageur Maître l'année de ses 25 ans même s'il ne les a pas encore (exemple : un nageur maître né un 31 décembre de l'année « N » sera considéré comme un nageur maître né un 1<sup>er</sup> janvier de la même année « N ».).
- Les catégories sont : C1 (25 ans/29 ans), C2 (30 ans/34 ans), C3 (35 ans/39 ans), ...
- Depuis la saison 2016/2017, une catégorie supplémentaire a été créée : la catégorie C0 (20 ans/24 ans). Les nageurs de cette catégorie sont autorisés à participer aux compétitions départementales, régionales, interrégionales et Meetings Labellisés Nationaux mais ne peuvent en aucun cas participer aux compétitions nationales (**Championnats Interclubs des Maîtres**, Championnats de France Hiver Open et Championnats de France d'Eté Open).

| Individuels               |            |
|---------------------------|------------|
| Jusqu'au 31 décembre 2023 | Catégories |
| Né(e) entre 1999 et 2003  | C0         |
| Né(e) entre 1994 et 1998  | C1         |
| Né(e) entre 1989 et 1993  | C2         |
| Né(e) entre 1984 et 1988  | C3         |
| Né(e) entre 1979 et 1983  | C4         |
| Né(e) entre 1974 et 1978  | C5         |
| Né(e) entre 1969 et 1973  | C6         |
| Né(e) entre 1964 et 1968  | C7         |
| Né(e) entre 1959 et 1963  | C8         |
| Né(e) entre 1954 et 1958  | C9         |
| Né(e) entre 1949 et 1953  | C10        |
| Né(e) entre 1944 et 1948  | C11        |
| Né(e) entre 1939 et 1943  | C12        |
| Né(e) entre 1934 et 1938  | C13        |
| Né(e) entre 1929 et 1933  | C14        |
| Né(e) entre 1928 et avant | C15        |

| Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs) |
|---|
| R1 : entre 100 et 119 ans                         |
| R3 : entre 160 et 199 ans                         |
| R5 : entre 240 et 279 ans                         |
| R7 : entre 320 et 359 ans                         |

## DISPOSITIONS RELATIVES AUX JURY

Les compétitions maîtres s'adressent à un public « particulier », en ce sens que ce sont des adultes à la fois compétiteurs et officiels.

Pour autant, le juge-arbitre a besoin d'une stabilité de son jury pendant toute la durée de la réunion afin que les performances soient validées dans le strict respect des règlements.

La Commission régionale des officiels décide donc de ne plus parler de nombre d'officiels à fournir, mais de « postes à tenir dans le jury » pour ces compétitions.

Ainsi un poste à tenir :

- devra l'être sur la totalité de la réunion
- pourra l'être par un seul officiel non nageur
- pourra l'être par un binôme d'officiels nageurs qui se relayeront et veilleront à ce qu'il y ait à tout moment un officiel à ce poste

Les binômes d'officiels pourront être :

- de même niveau d'officiel : à ce moment-là, ils pourront occuper n'importe quel poste que leur permet leur niveau d'officiel
- de niveaux différents : le poste occupé sera alors celui que peut occuper l'officiel de niveau le plus bas.

Enfin, un seul des deux officiels de chaque binôme sera inscrit sur la feuille de jury pour chaque réunion.

*Exemple : pour un binôme occupant un poste sur la totalité des Championnats régionaux été (2 réunions), chaque membre du binôme sera inscrit comme officiel sur une réunion.*

**Nul ne peut officier ou pratiquer dans un Club de la FFN sans être licencié**

## CALENDRIERS

### CALENDRIER INTERNATIONAL, FÉDÉRAL ET RÉGIONAL

|                  |  |
|------------------|--|
| <b>SEPTEMBRE</b> |  |
| <b>OCTOBRE</b>   |  |
| <b>NOVEMBRE</b>  |  |
| <b>DECEMBRE</b>  |  |
| <b>JANVIER</b>   | Du 28/01 au 29/01 : Championnat de France de Relais  |
| <b>FEVRIER</b>   | DIM 12 : Championnats Régionaux Interclubs : Toulouse (Alex Jany)  |
| <b>MARS</b>      | Du 16 au 19: Championnats de France d'Hiver: ????  |
| <b>AVRIL</b>     | 1 -2 : Championnats de France interclubs des Maîtres : ???<br>15 : 8 <sup>e</sup> Meeting National des Maîtres du Gard : Nîmes |
| <b>MAI</b>       |  |
| <b>JUIN</b>      | 3 ou 4 Championnats Régionaux d'été : ????<br>Du 22 au 25 : Championnats de France Open d'Été : Antibes                        |
| <b>JUILLET</b>   |  |
| <b>AOUT</b>      |  |

- Dimanche 12 février
- 1 réunion

## Championnat Régional interclubs des Maîtres

- Lieu : TOULOUSE (Alex Jany)
- Bassin : 25 m
- Compétition d'animation

### Conditions d'accès

- Catégories d'âge : 25 ans et plus (1999 et avant) Dames et Messieurs, catégories FINA

#### Engagements

- Propositions extraNat : du 01/02/2023 au 09/02/2023
- Liste de départ : 10/02/2023
- Réunion technique : voir l'organisateur

#### Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 [reclamation.maitres@ffnatation.fr](mailto:reclamation.maitres@ffnatation.fr)

### Préambule

Cette compétition sera qualificative pour les VIII<sup>èmes</sup> Championnats de France interclubs des Maîtres qui se dérouleront les 1 et 2 avril 2022 à ???.

### Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées, pas de C0.

Le Championnat Régional et la Finale Nationale se déroulant tous deux dans la même année civile, pas de changement de catégories d'âge entre les deux épreuves.

### Contenu du programme

#### **Épreuves individuelles**

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 50 m papillon, 100 m Papillon, 100 m 4 nages.

*Classement au temps.*

#### **Épreuves de relais**

4 x 50 m 4 nages mixte (composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs).

10 x 50 m NL (composé des 10 nageurs participant aux épreuves individuelles).

*Classement au temps.*

NB : S'agissant d'une compétition par équipe et conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA, la règle des deux départs s'applique.

### Jury

Chaque club doit fournir des officiels en nombre suffisant pour occuper un poste par équipe présentée.

Cependant, compte tenu de la spécificité de cette compétition pour laquelle tous les nageurs se retrouvent ensemble à la chambre d'appel pour le dernier relais, il est ajouté que chaque club doit fournir au moins un officiel non nageur, quel que soit le nombre d'équipes engagées. Cet officiel non nageur sera comptabilisé dans le barème du nombre de postes à tenir (=nombre d'équipes présentées).

1 poste d'officiel par équipe.

### **Mode de participation**

Les nageuses et nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix nageuses/nageurs du même club. La répartition hommes/femmes dans les équipes est libre avec au moins 2 hommes et 2 femmes.

Cependant, des équipes "bannières" pourront être acceptées : des nageurs et des nageuses qui n'appartiennent pas au même club pourront former une équipe. Ces équipes n'apparaîtront pas dans le classement général de la compétition, mais les performances individuelles seront enregistrées.

Chaque concurrent/concurrente participe obligatoirement à une seule épreuve individuelle et au relais 10x50m nage libre obligatoirement.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents/concurrentes.

Le Championnat Régional Interclubs des Maîtres est open, il est donc ouvert à tous les licenciés de la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 25 ans durant l'année civile 2023 (nés en 1998 ou avant). Cependant, une priorité sera donnée aux équipes d'Occitanie. Si le nombre maximum n'est pas atteint, des équipes non régionales pourront être acceptées.

### **Règlement spécifique**

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1998 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation (compétition non-ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estivale). Les nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix licenciés du même club (avec au moins 2 hommes et 2 femmes)

Toute équipe non conforme sera disqualifiée ; les performances individuelles ne seront pas prises en compte.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents. Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre.

### **Procédures d'engagements**

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Pour la saison 2023, voir les tarifs individuels des engagements de la Ligue pour les compétitions régionales.

### **Classement spécifique à la compétition**

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement.

**Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :**

Temps réalisé divisé par le coefficient de rajeunissement en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

**Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :**

Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table dames en relais. Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- 4 x 50 m 4 nages : cotation FFN des relais messieurs 4 x 50 m 4N après correction par les coefficients.

- 10 x 50 m nage libre: cotation FFN du 10 x 50 m nage libre après correction par les coefficients.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer le 10 x 50m NL avec minimum 2 femmes et 2 hommes.

## Récompenses

A définir par la Ligue.

## Programme et horaires

| <b>1<sup>re</sup> réunion</b>  |
|--|
| <b>Ouverture des portes : 13 h 00</b>  |
| <b>Début des épreuves : 14 h 00</b>  |
| 01 - 10x50 m Nage Libre<br>02 – course des remplaçants<br>03 – 200 m Nage Libre<br>04 – 100 m Papillon<br>05 – 50 m Dos<br>06 – 100 m Brasse<br>07 – 50 m Nage Libre<br>08 – 100 m Nage Libre<br>09 – 50 m Brasse<br>10 – 100 m Dos<br>11 – 50 m Papillon<br>12 – 100 m 4 Nages<br>13 – 4 x 50 m 4 Nages |

- 3 ou 4 juin 2023
- 2 réunions

## Championnat Régional été des Maîtres

- Lieu : ????
- Bassin : 50 m
- Compétition d'animation

### Conditions d'accès

- Catégories d'âge : 20 ans et plus (2003 et avant) Dames et Messieurs, catégories FFN (C0)

### E

- Propositions extraNat : du 22/05/2023 au 31/05/2023
- Liste de départ : 01/06/2023
- Réunion technique : voir l'organisateur

### Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 [reclamation.maitres@ffnatation.fr](mailto:reclamation.maitres@ffnatation.fr)

### Préambule

Cette compétition est qualificative pour les 33<sup>es</sup> Championnats de France des Maîtres qui se dérouleront du 22 au 25 juin 2022 à Antibes.

### Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la FFN sont appliquées, plus les C0.

### Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs) : 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte) : 4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte\*.

Classement au temps.

\*Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes

### Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Chaque club doit fournir :

- 1 nageur : pas d'officiel
- de 2 à 6 nageurs : 1 poste tenu minimum
- de 7 à 20 nageurs : 2 postes tenus minimum
- plus de 20 nageurs : 3 postes tenus minimum

### Mode de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 20 ans durant l'année civile 2023 (nés en 2003 ou avant).

### Règlement spécifique

Les épreuves seront nagées classement au temps.

La Ligue se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements, notamment sur les épreuves non-inscrites au Championnat de France (800 NL ou 1500 NL Dames & Messieurs en fonction du programme des Championnats de France). De même les séries de 1500 m Nage Libre et 800 m Nage Libre pourront être mixtes, et/ou nagées à 2 par couloir.

### Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Pour la saison 2023, voir les tarifs individuels des engagements de la Ligue pour les compétitions régionales.

### Récompenses

A définir par la Ligue.

### Programme et horaires

|   |
|---|
| ????  |
| <b>1<sup>re</sup> réunion</b>   |
| <b>Ouverture des portes : 14 h 30 • Début des épreuves : 15 h 30</b>  |
| 1 - 4x50m Nage Dames et Messieurs<br>2 - 100 m Nage Libre Dames et Messieurs<br>3 - 50 m Dos Dames et Messieurs<br>4 - 200 m Papillon Dames et Messieurs<br>5 - 100 m Brasse Dames et Messieurs<br>6 - 400 m Nage Libre Dames et Messieurs<br>7 - 200 m Dos Dames et Messieurs<br>8 - 50 m Papillon Dames et Messieurs<br>9 - 400 m 4 Nages Dames et Messieurs<br>10 - 4x50m 4 Nages Mixte<br>11 - 1500 m Nage Libre Dames et Messieurs               |
| ????  |
| <b>2<sup>e</sup> réunion</b>  |
| <b>Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 15 h 00</b>  |
| 1 - 4x50m Nage Libre Dames et Messieurs<br>2 - 200 m Brasse Dames et Messieurs<br>3 - 50 m Nage Libre Dames et Messieurs<br>4 - 100 m Dos Dames et Messieurs<br>5 - 200 m 4 Nages Dames et Messieurs<br>6 - 400 m Nage Libre Dames et Messieurs<br>7 - 800 m Nage Libre Dames et Messieurs<br>8 - 50 m Brasse Dames et Messieurs<br>9 - 100 m Papillon Dames et Messieurs<br>10 - 200 m Nage Libre Dames et Messieurs<br>11 - 4x50 m Nage Libre Mixte |